

Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU

Séance publique du 11 DECEMBRE 2017 à 8h30	Date de convocation : 5 DECEMBRE 2017
---	---------------------------------------

PRESENTS : Jacques BASCOU, Marie BAT, Jacques BLAYA, Roger BRUNEL, Viviane DURAND, Alain FABRE, Guillaume HERAS, Isabelle HERPE, Michel JAMMES, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Tristan LAMY, Christian LAPALU, Henri MARTIN, Eric MELLET, Carmen MOUTOT, Jacques POCIELLO, Edouard ROCHER, Magali VERGNES

EXCUSES : Didier CODORNIU, Serge LALLEMAND, Marc ORTIZ, Alain PEREA	EXCUSES AVEC PROCURATION : Yves BASTIE
--	---

SECRETAIRE DE SEANCE : Guillaume HERAS

Délibération	
N°B2017_155	

Membres en exercice :	24
Votants :	20
Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

Nomenclature Etat : Domaines de compétences par thèmes - Culture

OBJET : EQUIPEMENTS CULTURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE – LA MEDIATHEQUE – Adhésion à l'Association des Utilisateurs des Logiciels Opsys Archimed (ADULOA)

Par délibération N°56-2003 du Conseil Communautaire du 26 mai 2003 portant définition de l'intérêt communautaire, la Médiathèque relève de la compétence du Grand Narbonne depuis le 1er septembre 2003.

A partir du mois de janvier 2018, la Médiathèque installe le nouveau système informatique Syracuse de la société Archimed, nécessaire au déploiement du futur réseau de lecture publique et à son bon fonctionnement.

L'Association des Utilisateurs des Logiciels Opsys Archimed est un lieu d'échange entre les bibliothèques adhérentes et la société Archimed-Opsys, dont elle est totalement indépendante. Elle a vocation à être une force de proposition pour l'évolution des logiciels utilisés grâce au travail de commissions thématiques. Cette association organise des groupes de réflexion afin de proposer des améliorations aux prestataires et des formations.

N°B2017_155

Le Grand Narbonne souhaite adhérer à cette association au bénéfice de sa Médiathèque afin que celle-ci puisse bénéficier de sa veille et de son expertise ainsi que de l'expérience des autres bibliothèques adhérentes.

Le montant de la cotisation annuelle s'élève à 150 € pour 2018.

Vu en commission 3 du 16 novembre 2017,

A l'unanimité, le Bureau décide :

- D'approuver l'adhésion du Grand Narbonne à l'association ADULOA,
- De préciser que la dépense sera inscrite au budget 2018,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa
transmission en
Sous-Préfecture
le : 20/12/2017
et de sa publication
le : 20/12/2017**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Jacques BASCOU

